

BARREAU DE TOULOUSE

ELOGE

DE

M^e Jean GASC

DISCOURS

Prononcé le 10 décembre 1922 à la Rentrée solennelle de la Conférence
des Avocats stagiaires

PAR

M^e Robert CESTAN

Avocat à la Cour d'appel de Toulouse.

Lauréat de la conférence.
(Prix Alexandre FOURTANIER.)



TOULOUSE

IMPRIMERIE V^{ve} BONNET

2 Rue Romiguières, 2

1923

Éloge de M^e Jean GASC

DISCOURS

*Prononcé le 10 décembre 1922 à la Rentrée solennelle
de la Conférence des Avocats stagiaires*

Par M^e Robert CESTAN

Avocat à la Cour d'appel de Toulouse.

Lauréat de la conférence.
(Prix Alexandre FOURTANIER.)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT (1),
MONSIEUR LE BATONNIER (2),
MESSIEURS.

Dans le milieu moderne, mouvant et uniforme, quelques hautes figures se détachent encore d'institutions vénérables et fortes. Leur durée fait fléchir ce scepticisme amer, ce besoin de renouvellement qui sont au cœur des hommes d'aujourd'hui.

Privilège rare après le renversement de tant de

(1) M. le président Dautheville remplaçant M. le premier président Ramet empêché.

(2) M. le bâtonnier Duserm.

valeurs et qu'il convient, semble-t-il, de mieux apprécier dans notre Ordre.

Après la tourmente où sont disparues tant de choses et tant d'illusions, une ère de réalisme commence, dont il faut discerner les signes. Et cependant, il n'est pas de moyen plus sûr de nous accorder au sentiment social qui nous porte que de persévérer dans les traditions qui ont constitué notre être collectif; il n'en est pas de meilleur pour soutenir le prestige de notre rôle.

C'est à cette pensée que je veux obéir en évoquant la figure de Jean Gasc, l'une des plus mémorables d'un Barreau qui toujours fut si riche en caractères et en talents.

Quelque piété que l'on y mette, un tel dessein ne laisse pas d'ailleurs d'être bien décevant : cette voix fut généreuse et chaude et forte, mais comment ressaisir l'accent d'une voix qui s'est tue ? Comment nous accorder surtout, malgré leur désuétude aux sentiments et aux idées d'une époque passée ?

Du moins le temps vient-il servir le souvenir de ceux qui ne furent point des hommes vulgaires : après beaucoup d'années, leur vie se découvre à nos yeux attentifs dépouillée de tout l'ordinaire; elle revêt tout son sens, et c'est avec un singulier relief qu'elle nous apparaît.



Le Barreau, la vie publique, les hautes fonctions du Conseil d'Etat, telles furent les étapes

de la longue et féconde existence de Jean Gasc. Mais il faut se borner, et commémorer l'avocat et le citoyen de Toulouse. Aussi bien sera-ce évoquer avec lui un demi siècle de vie locale en marge de l'histoire, à cette époque convulsée dont l'idéal chancelle au remous de tant de révolutions.

Jean Gasc naquit à Toulouse en 1794, à l'orée du dix-neuvième siècle, avec cette génération ardente et tourmentée, prédestinée aux généreuses outrances du romantisme. Son imagination d'enfant s'est enchantée des gloires napoléoniennes, promenées par tant de pays. Lorsque s'achève son adolescence, à cet âge où trop de jeunes hommes se grisent des pensées de leur cœur, devant l'amertume des ultimes revers, et la défaite de l'idéal révolutionnaire, il participe à cet état d'âme de la jeunesse française que Napoléon savait si bien exprimer dans son île lointaine : « Nous demeurons les martyrs
« d'une cause immortelle..... nous luttons ici
« contre l'oppression des dieux et les vœux des
« nations sont pour nous (1). » Et encore :
« Ces grandes idées révolutionnaires, la persé-
« cution achève de m'en rendre le Messie...
« Aussi, quand je ne serai plus, je demeurerai
« pour les peuples l'étoile polaire de leurs
« droits (2). »

En ces années décisives s'accroît le malentendu tragique et s'élabore cette doctrine idéa-

1) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

2) *Politique* (Ch. VIII, t. III).

liste et chimérique qui éclaire si cruellement la trame de notre histoire jusqu'au désastre de 1871. Pour qui voit d'un peu haut et d'ensemble, le libéralisme des chansons de Béranger se relie au principe des nationalités et conduit à la démocratie impériale. Et ceci est bien fait pour expliquer des changements d'attitudes qui ont leurs raisons profondes et nous montrer comment, des Trois glorieuses au 2 Décembre, Jean Gasc, avec beaucoup d'hommes de son temps, a pu rester fidèle à l'idéal de ses vingt ans.

Lorsque, tout jeune avocat, il pénétra au Sénéchal et à la Cour, l'Ordre renaissait à la vie malgré les entraves légales, et son évolution se poursuivait, singulièrement rapide, en ce début du siècle. C'est le moment où disparaissent, lémoins respectés des traditions parlementaires, les avocats consultants et instruisants : Espinasse, romaniste érudit, Roucoule, jurisconsulte sagace et le doyen de l'Ordre, inscrit en 1758, le vénérable Lapomarède de Laviguerie, dont Albert nous dit qu'il « s'ensevelissait au fond des thébaïdes de l'étude pour n'y vivre qu'avec les livres, pour n'y habiter qu'avec ses pensées (1) ».

Durant son stage, Gasc a pu admirer les plaidoiries de Philippe Féral, de Romiguières ou de Dugabé, mais ce sont les audiences mouvementées de la Cour d'assises qu'il suit avec le plus grand intérêt.

(1) ALBERT. Éloge de Laviguerie, p. 45.

Avec son sens inné de l'éloquence, il y aperçoit sa voie et il discerne toutes les facultés qu'il y trouvera pour donner cours aux élans de sa nature généreuse et hardie, hostile aux contraintes. Dans cette haute et grande salle, il pourra librement s'adresser au jury, expression respectée de la conscience populaire, et il sait bien déjà qu'il trouvera les accents qui persuadent...

Et bientôt après, lorsque pour la première fois il se dresse à la Barre, il éprouve, sans doute, ce sentiment complexe, fait d'angoisse et d'espoir, mais l'attente a nourri sa précoce ambition, et Gasc n'est point de ceux qui s'intimident; son verbe peut hésiter, mais il reprend élan.

Il va rechercher désormais toutes les occasions de prendre la parole, cultivant avec soin les dons et jusqu'aux défauts qui lui composeront bientôt un talent si particulier.

Sa personnalité va de jour en jour s'affirmer en ces années qui précèdent la révolution de Juillet. Dès cette époque sont fixés la plupart des traits de cette originale figure : ses allures sont franches et libres, son caractère enjoué. Sa voix mordante porte haut et loin. Quand il plaide, sa manière est souple et vigoureuse, directe et dépourvue d'emphase; elle impressionne par cette âpreté de formes qu'il sait presque toujours tempérer par les inspirations de sa vive sensibilité.



Lorsque les trois couleurs ont reparu à Toulouse, saluées par l'enthousiasme de tous les

libéraux, maints regards se tournent vers lui. Le 15 novembre 1831, Gasc est élu au Conseil municipal et nommé adjoint au maire. Avocat et homme politique, son rôle ne va cesser de s'accroître et son nom, désormais, s'inscrira à chaque page de la chronique de Toulouse.

En 1835, il prend une part prépondérante dans le procès retentissant de la rue Pouzonville. Pendant la nuit du dix-septembre la police avait cerné le café Jolibert situé en face de la caserne Saint-Charles, où se trouvait un club républicain, surpris en flagrant délit d'association politique. Deux réfugiés étrangers, « fanatiques obscurs », l'italien Pietro Reggi, l'espagnol José Alcada avaient tenté de recruter des adeptes au carbonarisme parmi les ouvriers et les soldats, sous prétexte de les associer à une société de secours mutuels (1). Gasc, chargé de la défense de deux sous-officiers inculpés dans cette pénible affaire y fait assaut d'éloquence avec Alexandre Fourtanier dont le réquisitoire, d'une remarquable modération, provoquait, fortune rare, les murmures d'approbation d'un public divisé et fiévreux.

L'année suivante, après trois audiences d'un procès fertile en incidents violents, Gasc, qui prête son concours à son ami et confrère Cappel de Feuillide inculpé de diffamation à l'occasion d'une virulente brochure dont il est l'auteur : « *Le Midi en 1815* », prononce et avec quel éclat ! un plaidoyer passionné en faveur des droits de

(1) A. ALBERT. Notice sur Alexandre Fourtanier, 1865.

l'écrivain et de la liberté d'opinion. Rarement, d'ailleurs, inculpé eut une attitude aussi fière, fulminant contre « ce siècle qui a bâti un palais à la bourse, qui a mis dans ce palais un comptoir, sur ce comptoir un lingot d'or et qui a dit : le palais, voilà le temple, le comptoir, voilà l'autel, le lingot d'or, voilà le dieu ! »

Vertueuse indignation ! et heureuse l'époque où de tels accents pouvaient être entendus sans sourires !

Le rôle de Gasc au correctionnel et au criminel est désormais prépondérant. Il est le défenseur attitré de toutes les grandes causes : assassinat de Villefranche, en 1839, incendie de l'allée des Zéphyr, en 1840... Lorsque A. Albert aborde à son tour le Barreau, Gasc est avec Philippe Féral, alors à son apogée, Eugène Decamps, juriste érudit, Joly, à la verve acérée et frondeuse, l'une des figures les plus en vue du Palais. Et plus tard, se rappelant ses impressions de jeune stagiaire, Albert écrira de lui avec son sens critique aigu : « Jean Gasc, l'orateur populaire, se trouvait en pleine possession d'un rôle disséminé, mais considérable, pour lequel la clairvoyance du coup d'œil, l'exubérance d'une généreuse nature lui rendaient l'improvisation trop facile (1). »

Déjà, et par deux fois, Gasc a été élu au Bâtonnat. En 1836, il adressait à l'Ordre, au nom du Conseil, une circulaire dont les termes em-

(1) Notice biographique d'A. Fourtanier, par A. ALBERT.

preints d'une grande hauteur de vues méritent d'être rapportés, car ils honorent la conscience de l'avocat et révèlent l'autorité du Bâtonnier.

« Vivement frappé des signes de la décadence
« qui menace l'Ordre, le Conseil de discipline a
« dû en rechercher les causes et indiquer le re-
« mède au mal dont il n'est plus permis de se
« dissimuler la gravité.

« Serait-il vrai que dans le mouvement qui
« pousse les hommes et les choses, notre Ordre
« fut condamné à fléchir sous l'influence de
« l'esprit du siècle et que le moment fut venu
« pour nous de céder à des exigences de modifi-
« cations ou de réformes ?

« Généralement on ne se préoccupe pas assez
« des difficultés de notre profession; on l'en-
« treprend comme toute autre, pour se créer
« une position ou une existence : sous ce rap-
« port, on s'expose à aborder le Barreau avant
« d'avoir acquis les connaissances nécessaires
« pour en affronter les périls et les chances.
« sans études fortes et substantielles, dans une
« carrière où la garantie du mérite est moins
« dans le titre, facile à obtenir, que dans l'ins-
« truction...

« Cette ambition, à la fois aveugle et funeste,
« pousse, malgré eux, les jeunes avocats vers
« une direction vicieuse : l'intrigue prend la
« place du talent, la cupidité remplace les senti-
« ments généreux : c'est principalement sur les
« infortunés que la justice a mis sous sa main
« que s'exerce sa déplorable industrie....

« C'est une plaie de l'Ordre qu'il faut fermer

« en nous consacrant tous à la défense des causes criminelles. Sans doute, il y a parfois du dégoût, mais aussi, quelle compensation ne trouve-t-on pas à faire triompher l'innocence ! »

Et plus loin, après avoir marqué la nécessité de rétablir la conférence du stage, il aborde un point délicat, je veux parler de la conduite des débats :

« Obligé de plaider sans ordre ni mesure, il (l'avocat) éprouve de l'embarras et les clients le rendent coupable d'un mode de plaidoirie qui lui est pour ainsi dire, imposé... L'avocat le plus habile peut, le premier, compromettre les intérêts qui lui sont confiés, sa réputation, son repos, car l'oubli d'un moyen décisif peut porter le trouble dans sa conscience, alors même que le remords devrait être plutôt la peine du juge qui n'a pas voulu être éclairé ! »

Jean Gasc, l'avocat de toutes les « causes de sang », dont le regard aigu et impérieux faisait sur le jury une si profonde impression, avait le cœur de père le plus tendre et ne parlait de sa fille qu'avec une légitime fierté. Chateaubriand a conté dans ses Mémoires d'outre-tombe la visite qu'il fit en 1838 à l'hôtel de la rue d'Astorg : « A Toulouse, j'aperçus du pont de la Garonne, la ligne des Pyrénées. Je la devais traverser quatre ans plus tard : les horizons se succèdent comme nos jours... Je courais sans pouvoir m'arrêter : le sort me renvoyait à 1838 pour admirer en détail la cité de Raimond Saint-Gilles et pour parler des nouvelles connais-

« sances que j'y avais faites : M. de la Vergne,
« homme de talent, d'esprit et de raison;
« M^{lle} Honorine Gasc, Malibran future. Celle-ci,
« en ma qualité nouvelle de serviteur de Clé-
« mence-Isaure, me rappelait ces vers que Cha-
« pelle et Bachaumont écrivaient dans l'île
« d'Ambijoux près de Toulouse :

« Hélas que l'on serait heureux
« Dans ce beau lieu digne d'envie
« Si, toujours aimé de Sylvie
« On pouvait, toujours amoureux
« Avec elle passer sa vie.

« Puisse M^{lle} Honorine être en garde contre
« sa belle voix. Les talents sont de l'or de Tou-
« louse; ils portent malheur. »

Craintes vaines qu'inspirait à l'auteur de *René*, un goût morbide et romantique du malheur !

Après un concert donné en janvier 1841 au bénéfice des salles d'asile, le *Journal de Toulouse* (1) annonçant une heureuse et brillante union, exprimait l'admiration et les regrets unanimes que M^{lle} Gasc devait laisser au cœur de tous : « Son existence parmi nous aura été jusqu'au dernier moment remplie de triomphes et de dévouement.... Il est peu de personnes pour qui toute une population ait éprouvé des sentiments aussi purs et aussi vifs ».



Durant ces années paisibles, à cette époque

(1) 20 janvier 1841.

prosaïque où des hommes sont volontiers doctes et graves, où règne en l'âme des bourgeois la puérile ambition des honneurs civiques, Gasc, conseiller municipal et lieutenant-colonel de la Garde nationale, sut conserver toujours ce ton et cette allure d'une si savoureuse et franche liberté.

Libéral en politique, mais avant tout, profondément attaché aux idées qui constituaient l'évangile de Sainte-Hélène, dans le secret de son cœur, il aspire à voir recommencer l'épopée et à revivre les rêves mutilés de sa prime jeunesse.

Après la tentative de Strasbourg, il s'est pris à espérer; et plus encore, en 1840, quand le fils du Roi des Français s'est embarqué sur la Belle-Paule pour ramener les cendres vénérables. Et le Bâtonnier Gasc irait peut être jusqu'à oser conspirer si les choses devenaient plus sérieuses!

Un de nos plus spirituels chroniqueurs contait naguère à ce sujet (1), cette scène piquante où Gasc nous apparaît sous le jour le plus vrai :

Le samedi 11 juillet 1840, la grande salle de l'hôtel du Midi, situé sur la place du Capitole présentait une animation inaccoutumée et joyeuse : à la table commune dinaient deux grandes vedettes : le Chevalier de Ferrer, chanteur sicilien qui devait jouer *La Juive* et la *Lucrezia* de Donizetti, et l'actrice Eléonore Brault. Celle-ci, encore parée des charmes d'une beauté fameuse, attirait particulièrement les re-

(1) *Express du Midi* du 11 juillet 1922.

gards des étudiants assidus à tous les spectacles du grand théâtre. Jouant en 1834 au San Carlo de Naples, le rôle tragique de Lucrèce n'avait-elle pas reçu ce court billet, signé : *Louis Napoléon*. « Madame, vous jouez Lucrèce à ravir, « voudriez-vous recevoir Tarquin sans poignard ? »

Depuis lors, propagandiste ardente et romanesque, la diva parcourait la France et, sous prétexte de représentations lyriques s'efforçait de recruter des partisans à l'entrepreneur exilé.

Donc, « ce soir-là, nous conte M. de la Martinière, comme sept heures sonnaient à l'horloge municipale, Jean Gasc entre en coup de vent dans la salle du premier étage de l'hôtel du Midi, le dîner finissant.

« Agé de cinquante ans, rompu à tous les exercices du corps : escrimeur, nageur, cavalier, il était alors dans son complet épanouissement physique et intellectuel. Au Palais, avec sa face rasée et son regard dominateur, il exerçait sur le jury une profonde influence.

« Après quelques mots aimables aux acteurs, ses amis, et spécialement à M^{me} Brault, qui était dans la confidence, il commande un punch qui, en souvenir de l'épopée impériale fut baptisé : « Punch de la Grande Armée. » Quelques boîtes de cigares dits de Sainte-Hélène circulèrent dans le groupe, mêlant leurs fumées aux flammes du rhum brûlant. L'enthousiasme fut à son comble.

« La Léonora déclama les *Messeniennes*, de Casimir Delavigne, et certaines chansons de

« Béranger furent interprétées par le chevalier
« de Ferrer. Puis, l'avocat au masque de César,
« qui, en entrant, avait dissimulé une relique,
« coiffa le légendaire petit chapeau, donnant à
« l'assistance l'illusion que le grand homme
« vivait toujours.

« — L'Empereur n'est pas mort ! s'écria
« M^{me} Brault, son neveu lui succèdera. »

« Et, à deux reprises, elle fit entendre : Vive
« l'Empereur ! »

« Les artistes et les étudiants souriaient sans
« répondre, mais le patron, M. Pourquoié, se hâ-
« tait de fermer les fenêtres.

« Trop tard cependant, puisque le cri sédi-
« tieux avait été entendu par le baron Durrieu,
« lieutenant général, commandant la division,
« et qui, avec son officier d'ordonnance, rega-
« gnait son hôtel, rue des Pénitents-Blancs.

« — Allez voir, Nivière, ce qui se passe là-
« haut, dit-il au capitaine d'état-major qui l'es-
« cortait... Je ne puis tolérer que dans une ville
« qui est sous ma garde, on brave ouvertement
« le régime établi.

« Deux minutes plus tard, le jeune officier, le
« sourire aux lèvres, s'approchait de son chef
« avec ses paroles rassurantes :

« — Mon général, ce sont des acteurs qui ré-
« pètent une apothéose théâtrale en l'honneur
« du retour des cendres de Napoléon. »

L'année suivante, Jean Gasc devait se mettre
à la tête de la résistance contre les agents du
pouvoir central. La municipalité Arzac dont il

fait partie ayant été remplacée par une Commission présidée par le général Lejeune, un conflit aigu s'éleva, et c'est Gasc qui remet au général, le texte de la protestation, ajoutant qu'il ne cédera qu'à la force.

Les élections de novembre allaient d'ailleurs amener le triomphe de la municipalité et, malgré des dissolutions successives au cours des années suivantes, elle ne cessera de recueillir tous les suffrages.



Mais voici que s'annoncent des jours décisifs pour le régime, en même temps qu'une retentissante affaire commence....

Le 15 avril 1847 on a découvert dans le cimetière Saint-Aubin, le corps d'une jeune fille, et l'arrestation du frère Léolade, l'économiste du Pensionnat voisin, a provoqué une intense émotion dans la France entière.

Le 7 février, les débats commencent devant une foule immense et houleuse. Gasc et de Saint-Gresse sont au banc de la défense. Joly, qui représente la partie civile, prononce le 25 une plaidoirie véhémement s'attachant à démontrer que l'esprit de corps religieux de l'Ordre a voulu faire obstacle à l'œuvre de la justice. Les passions sont surexcitées par les événements politiques. La veille au soir, après avoir acclamé au théâtre le duo de la *Muelle* : « Amour sacré de la patrie » et l'air de Charles VI, la foule s'est portée à l'établissement des Frères, et y pénétrant par escalade, s'est livrée à des excès inquiétants.

À la suspension d'audience, Joly qui vient de recevoir du nouveau Gouvernement, commission pour administrer le département, quitte en hâte la salle, court au Capitole, et du haut du balcon, dominant une foule haletante, s'écrie de sa voix forte : « L'heure de la délivrance a sonnée. La République est proclamée. » Les esprits étaient trop agités pour que l'affaire Létade fut continuée dans cette atmosphère troublée et les débats furent renvoyés au 16 mars.

Le lendemain, dans plusieurs quartiers, des clubs se réunissent, le *Droit de l'Homme*, sur l'allée Lafayette, *La Voix du Peuple*, au cirque Saint-Aubin. Ce dernier décide peu après de se rendre auprès de Joly, à la Préfecture, pour lui signifier que le Palais national était la propriété du peuple et que le peuple était résolu à s'en emparer. Astima, le président du club, arrive avec quatre cents hommes et désarme le poste. On bat le rappel et, bientôt après, deux mille gardes nationaux accourus au secours refoulent les démocrates trop zélés. Astima est arrêté sur le toit de la Préfecture où il s'était blotti derrière une cheminée.

Après cette victoire de l'ordre, il n'y eut qu'une voix pour féliciter le citoyen Joly de son courage (1). Cependant le proconsul était devenu suspect aux purs, depuis que des gardes nationaux facétieux avaient organisé une souscription pour lui offrir une couronne, et que celle-ci, saluée comme une relique, cependant qu'on pré-

(1) Eugène REYNIS. Souvenirs d'un vieux journaliste.

sentait les armes et que les tambours battaient aux champs, avait été solennellement portée au Grand-Rond, et posée sur la tête chauve du grand homme.

Le lendemain (1), Filouze chantait cette complainte :

Quand nous advint la République
Assise sur le dos d'un mulet
Que Vivent poursnit de ses triques
En sa qualité de valet,
Il vint au Capitole
Ce Brutus Toulousain
Et de la Carmagnole
On chantait le refrain :
C'est Joly, Joly que chante le monde,
à la ronde
Rien n'est, ma foi, plus Joly
Que de chanter Joly !

Deux mois après la République
Un gascon lui dit un matin
Que toute la garde civique
Veut l'acclamer Roi toulousain,
Au Grand-Rond il s'élança
Sous cape chaenn rêt
Et toute l'assistance
Murmure à petit bruit :
C'est Joly, Joly que chante le monde...

Une chronique malveillante affirme qu'avant de s'inscrire au Barreau de Toulouse, le proconsul avait été appelé à donner des conseils à Louis Bonaparte, après la tentative de Boulogne, mais il paraît qu'on négligea de solder à l'avocat, le montant de ses honoraires. Aussi, avant de prendre le chemin de l'exil, après le 2 décembre, écri-

(1) *Ibid.*

vit-il à son ancien client pour les lui réclamer. L'histoire ajoute que le chef de l'Etat ne fut pas ingrat et qu'après l'amnistie Joly put s'installer à Alger où il plaidait encore quelquefois (1).

Cependant, plaisants ou tragiques, les jours avaient passé, et voici que sont repris les débats de l'affaire Létade. Le 31 mars, Gasc se dresse enfin pour prononcer son plaidoyer, au milieu d'une émotion indicible.

Après avoir évoqué l'affaire Calas, il répond en termes mesurés et forts à la plaidoirie de la partie civile, représentée cette fois par M^r Rumeau, en prenant la défense de l'Ordre de la doctrine chrétienne que le génie de Napoléon 1^{er} avait su distinguer et rétablir. Il se livre ensuite à une discussion serrée des témoignages et s'attache à démontrer la fragilité de l'accusation. Sa dialectique est logique, pressante, son style simple, nerveux et précis. Et lorsque, le lendemain parvenu au terme de son plaidoyer, Gasc prononce les ultimes paroles qui rendent un son si noble et si fier : « Je suis dévoué à Létade
« par conviction. Je suis dévoué à lui parce
« qu'il est malheureux. Jamais le malheureux
« n'a vainement imploré mon appui... J'ai dé-
« fendu les prévenus politiques comme les
« accusés. J'ai défendu ce pauvre Baucher. J'ai
« prêté mon appui à Barbès. Je n'ai jamais
« hésité. Je suis l'homme de tous, l'homme de

(1) *Ibid.*

« toutes les infortunes; ma vie entière est là
« pour témoigner de mes paroles. » Lorsqu'il
s'arrête enfin, les applaudissements éclatent de
toutes parts dans l'auditoire.

Magnifique défense en vérité où toutes les res-
sources d'un esprit sagace et prompt, toutes les
inspirations d'une âme généreuse sont mises au
service d'une cause qui en était vraiment digne !

Cette défense allait d'ailleurs marquer le
terme de sa vie d'avocat. Le 10 mai 1849, Gasc
est élu député à l'Assemblée législative en même
temps qu'Alexandre Fourtanier et Charles de
Rémusat.

Tout de suite rallié au régime qu'il avait tou-
jours appelé de ses vœux, Gasc fit partie de la
Commission consultative après le 2 décembre,
puis entra au nouveau Conseil d'Etat comme
maître des requêtes. Conseiller en titre en 1855,
il devait remplir pendant plusieurs années en-
core ses hautes fonctions administratives.

Il survécut aux jours de défaite et de deuil,
ferme dans ses principes, fidèle à ses idées.

J'ai conscience, Messieurs, de n'avoir que bien
faiblement évoqué la figure de Gasc. Mais, près
d'ici, se peut voir son portrait, image romanti-
que et fidèle. Le front large révèle la généro-
sité, le regard aigu poursuit et devine... L'air est
grave, mais l'ironie du sourire se devine au
contour des lèvres rasées, comme la jeunesse et

le caractère enjoué aux plis flottants de la cravate.

Traits complexes et attachants d'une physionomie originale entre toutes !

Trop souvent, hélas ! le temps inexorable ne conserve de ceux qui furent l'honneur de notre profession qu'un nom, vide de souvenirs. Mais Gasc eut trop de vie pour partager un tel destin et disparaître tout à fait, et nous saurons garder de l'oubli sa mémoire.

